

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 83 (1932)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Rapport sur le Congrès du bois et de la sylviculture  
**Autor:** Petitmermet, M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784744>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

couvrirent de feuillus, dont la croissance, dans la jeunesse, est nettement plus rapide que celle des résineux. En 1834, pour se rendre maître des feuillus, on les exploita d'une façon radicale et l'on soumit la forêt à la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies (traitement en futaie régulière). Praticqué sans vue d'ensemble et sujet à plusieurs variations successives, ce mode de faire engendra un grand désordre. (A suivre.)

---

## Rapport sur le Congrès du bois et de la sylviculture.

Du 30 juin au 5 juillet 1931, a eu lieu à Paris un congrès du bois et de la sylviculture, en relation avec l'exposition coloniale internationale. Ce congrès a tenu ses assises dans l'enceinte même de l'exposition et a réuni environ 250 participants. La majeure partie d'entr'eux était des commerçants (marchands de bois, courtiers) et des industriels de l'Europe centrale et occidentale; venaient ensuite les officiers de l'administration française des eaux et forêts qui étaient assez nombreux. Les forestiers étrangers, en revanche, pouvaient se compter sur les doigts. Les forestiers suisses notamment étaient au nombre de cinq seulement, ce qui est regrettable, car ces manifestations sont toujours une occasion propice de prendre contact avec des collègues d'autres pays et de se rendre compte des efforts tentés au delà de nos frontières, pour augmenter et améliorer le rendement des forêts. Le Conseil fédéral s'était fait représenter par M. *Gonet*, directeur de « l'Association d'économie forestière vaudoise », et par le soussigné.

Le congrès comprenait quatre groupes, divisés chacun en un nombre variable de sections (de 4 à 6). Le premier groupe devait s'occuper des bois tropicaux et subtropicaux et ne présentait pas d'intérêt pour les participants suisses; nous n'en parlerons donc pas. Le deuxième groupe avait comme objet d'étude la sylviculture, la technique forestière et la pathologie forestière; le troisième groupe avait à son programme le commerce et l'industrie du bois, ainsi que les relations internationales, le quatrième enfin était celui de l'enseignement technique.

Il avait été déposé 152 rapports, qui furent imprimés et distribués le premier jour du congrès. Un petit nombre d'entr'eux ont été lus dans les séances des sections. Par-ci, par-là, une discussion s'est élevée mais, en général, les vœux très nombreux qui furent exprimés ont été admis sans qu'il y ait eu intervention de la part des auditeurs.

Pensant qu'il pourrait être intéressant de donner ici la quintessence des rapports attribués aux groupes II, III et IV, nous allons analyser rapidement quelques-uns des nombreux fascicules remis aux congressistes.

Pour déblayer le terrain, nous examinerons rapidement le groupe IV (enseignement technique); dans 14 brefs exposés, des spécialistes, sollicités évidemment par le comité d'organisation, indiquent comment se donne, et devrait se donner, l'enseignement technique pour l'exploitation des forêts et l'estimation des bois ainsi que pour l'exercice des différentes industries du bois qui sont l'ébénisterie, le tranchage, le déroulage et le contreplaquage, le sciage, la tonnellerie, la carrosserie. On y traite aussi de l'industrie de la musique, du modelage, de la tannerie, de la papeterie et des industries chimiques dérivées du bois. Ces rapports constituent donc presque une petite encyclopédie des industries du bois qui est fort intéressante à lire, bien que limitée aux conditions existant en France, plus spécialement à Paris, mais que nous ne pouvons analyser en détail ici, faute de temps et de place.

Les quatre sections du groupe II se sont occupées de sylviculture, de reboisement, de politique forestière et de protection des forêts.

Les questions traitées, susceptibles d'intéresser les forestiers suisses, ont été les suivantes :

M. *Perrin*, professeur, à Nancy, a, dans un intéressant rapport sur « les indices d'aridité et de végétation forestière », insisté sur le fait que « la végétation est le reflet du climat ». M. *Poskin*, professeur, à Gembloux, désire que « le traitement du chêne par le jardinage soit soumis à une étude approfondie ». La conversion des taillis fait l'objet de deux rapports de MM. *Aubert* et *Lachaussée*. L'aménagement est abordé dans les rapports de M. *Rey*, conservateur, à Chambéry (Recherches sur le taux d'accroissement et la production des futaies jardinées) et de M. *Schaeffer* (les Ecoles du contrôle). M. *Rey* voudrait « que, dans les stations d'expérience où sont effectués des inventaires successifs de peuplements (et spécialement de peuplements jardinés ou irréguliers), des sondages à la tarière soient entrepris en vue d'étudier le taux d'accroissement du volume et de vérifier la valeur des méthodes de calcul de la production basées sur les taux ».

D'autres travaux concernent diverses essences et leur traitement : le pin sylvestre (rapports *Barbier de la Serre*, *Gouilly* et *Goblet d'Alviella*), les exotiques (*Aubert* et *Buffault*), le peuplier (*Noël*), le châtaignier (*Delacourcelle*). Le problème du reboisement a été traité par plusieurs rapporteurs. M. *Sornay*, conservateur à Lyon, a souligné avec compétence l'importance de cette question pour la France. Il a été secondé principalement par M. le conservateur *Nègre*. Les travaux de défense n'ont pas été oubliés, puisque MM. *Gérard* et *Loup* en ont parlé dans un rapport circonstancié concernant principalement les Pyrénées, tandis que le soussigné a décrit ce qui avait été fait en Suisse pour la protection des voies ferrées et des stations climatiques. MM. les conservateurs *Rey* et *Salvador* ont attiré l'attention sur l'importance des questions pastorales.

Il va de soi qu'en France les forêts privées devaient occuper

longuement les congressistes. Douze rapports sur ce sujet avaient été déposés. Les uns traitaient des reboisements effectués par les particuliers (MM. *di Stella* et *Defert*), les autres de la gestion des forêts privées (MM. *Dutilloy*, *Blanc*, *Gazen*, *Rosseels*, *Gouilly*). On avait en outre demandé aux représentants des nations étrangères d'exposer ce qui se faisait dans ce domaine chez eux. C'est pourquoi MM. *Delville* pour la Belgique, *Merendi* pour l'Italie, *Ugrenovic* pour la Yougoslavie, *Dramba* pour la Roumanie et le soussigné pour la Suisse donnèrent un aperçu des dispositions législatives édictées sur cet objet dans leur pays.

La protection des forêts avait provoqué le dépôt de rapports sur la lutte contre les incendies (MM. *Pallu*, *van Lon Khuyzen*) et contre différentes maladies cryptogamiques des peupliers (M. *Fæx*), des châtaigniers (MM. *Dufrenoy*, *Hayle*), des ormes (M. *Wollenweber*, M<sup>me</sup> *Buisman*, M. *Pearce*), du sapin (M. *Lachaussée*). M. *Rosseels*, inspecteur principal, a en outre parlé de « l'influence nocive des usines à zinc sur la végétation forestière ».

Enfin, on avait encore mis au programme du groupe II un exposé concis, mais complet des « procédés employés actuellement pour la conservation des poteaux en bois » (M. *Hugron*).

Les principaux rapports présentés au groupe III peuvent être répartis en quatre grandes catégories : les emplois du bois (16 rapports), les transports (5 rapports), les assurances et la protection contre les accidents du travail (5 rapports) et, enfin, le marché des bois et les relations internationales (14 rapports).

Nous ne nous arrêterons qu'à cette dernière catégorie, les autres études n'ayant guère dépassé les limites de l'économie nationale française. Les séances de la section qui devait s'occuper des relations internationales, ont d'ailleurs été les plus fréquentées et les plus animées. C'est compréhensible si l'on songe à l'intérêt que présente, aujourd'hui surtout, la question de l'écoulement des bois.

Les rapporteurs se sont efforcés de décrire la crise actuelle, d'en rechercher les causes et de proposer des remèdes à la situation. M. *Baranski*, par exemple, reconnaît que pour le bois, comme pour les autres matières premières, il y a surproduction et sous-consommation. Sur un milliard et demi de m<sup>3</sup> qu'atteint la consommation mondiale, un milliard seulement provient de coupes normales. Le solde, soit cinq cent millions de m<sup>3</sup>, s'obtient par prélèvement sur le capital forestier. Il suffirait donc de renoncer aux coupes extraordinaires pour rétablir l'équilibre. Mais, le nœud du problème se trouve aux Etats-Unis d'Amérique. Si ce pays revenait aux exploitations normales, l'Amérique du Nord elle-même serait un marché d'importation de forte capacité.

D'une façon générale, les représentants des Etats de l'Europe orientale (moins la Russie qui n'a pas participé au congrès) ont pré-



conisé la constitution d'une union des exportateurs qui contrôlerait la production et devrait organiser l'écoulement des produits.

Il peut être intéressant de noter ici encore quelques suggestions d'autres rapporteurs. M. *Bouvet*, à Salins, voudrait que le commerce des bois soit organisé et qu'il n'y ait plus de courtiers libres.

M. *Verluisse*, secrétaire de la Chambre syndicale des bois de sciage et d'industrie, demande le contingentement de la production et des restrictions à la vente des bois sur pied. A son avis, nous assistons à une crise de circulation des richesses, due en bonne partie au fait que les frais de distribution des produits ont pris une importance exagérée par rapport aux frais de production. Le représentant des importateurs de bois du Nord, M. *Aubry*, donne comme buts à atteindre :

1° exploitation = possibilité

2° production = besoins de la consommation.

A l'aide de la statistique, avec de la force de volonté et en se contentant de prix modérés, on devrait, selon le rapporteur, pouvoir surmonter la crise.

M. *van Leer*, de Vienne, estime que les producteurs seront plus touchés par la crise que les consommateurs. Les pays de production doivent organiser l'exportation. Il faudra ensuite une entente entre les pays consommateurs pour absorber la production. Il est nécessaire aussi de normaliser les dimensions des bois.

Quelques rapporteurs ont aussi examiné la situation de la Russie, laquelle, selon l'un d'entre eux, voudrait bien vendre son bois plus cher, mais doit avant tout acquérir, à n'importe quel prix, des devises étrangères pour payer ses importations.

Il y a lieu enfin de mentionner le rapport très intéressant de M. *Brauner*, qui traitait, entre autres, des nouveaux emplois du bois, tels que l'industrie du contre-plaqué, la fabrication des tubes de bois et la saccharification du bois. M. *Brauner* est partisan de la standardisation de l'industrie du sciage et demande la création d'un office permanent qui centraliserait les résultats des travaux de deux comités chargés l'un d'uniformiser les dimensions, l'autre d'établir des règles communes en ce qui concerne la qualité.

Si intéressants que soient ces rapports et leurs conclusions, on reste sceptique sur l'efficacité des mesures envisagées. M. *Gonet* s'exprime à ce sujet comme suit :

« L'office international proposé n'aura ni l'autorité, ni la compétence, ni même la documentation pour réglementer les surexploitations et ordonner le marché mondial du bois. L'homme, et plus particulièrement les collectivités, sont égoïstes par nature. Cet état d'esprit trouva notamment son expression dans les rapports présentés par les délégués des différents pays représentés à Paris. Chacun s'estime dans une situation spéciale, démontre le résultat merveilleux des mesures prises et, sous une forme plus ou moins voilée, donne des conseils à son voisin. On peut se demander aussi quelle est la valeur de ces projets, lorsque deux intéressés de premier plan, la Russie et les Etats-Unis, n'ont pas fait entendre leurs voix. A

notre avis, la cause primordiale de la crise du bois est une répartition irrationnelle des capitaux. Tant que les nouveaux pays de l'Est et du Nord n'auront pas un régime financier reposant sur des bases solides, ils seront dans l'obligation d'exporter leurs capitaux forestiers pour influencer favorablement la balance commerciale de leurs pays.»

Il ajoute plus loin :

« Un groupe de rapporteurs a entretenu le Congrès des échanges commerciaux, du classement uniforme des produits, de la standardisation des débits. A ce sujet, l'assemblée constata qu'il n'était ni possible, ni désirable d'adopter des dimensions uniques basées sur une nouvelle unité de mesure, et qu'en tous cas une modification de l'état actuel ne pourrait être faite qu'après entente avec les constructeurs et architectes directement intéressés à la question. »

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que le congrès a incité nombre de personnes compétentes à exprimer leur opinion sur des questions d'actualité. Si, du fait de l'organisation, les participants ont été dans l'impossibilité de mettre immédiatement à profit l'abondante nourriture intellectuelle qui leur était offerte, il n'en reste pas moins que chacun d'eux a pu, dans ses moments de loisir, étudier les rapports présentés et méditer les multiples propositions et conclusions; il aurait été difficile de se documenter d'une façon plus complète sur les sujets qui accaparent ces temps-ci toute notre attention.

Après le Congrès a eu lieu un voyage à travers les Alpes françaises. Son intérêt réside dans le fait qu'il donnait l'occasion de parcourir, en peu de temps et à peu de frais, une grande partie de la France et de voir de près différents aspects des forêts de ce pays. C'est ainsi que l'on a pu visiter des taillis sous futaie du Charollais (forêt d'Avaise appartenant au marquis de la Guiche) représentant assez bien le type moyen des grandes propriétés particulières. On a ensuite eu l'occasion de voir des pâturages boisés en voie d'amélioration (propriété du P. L. M.), au Mont-Revard sur Aix-les-Bains. L'excursion suivante avait pour but la Grande Chartreuse, dont les massifs étendus ont retenu l'attention des forestiers. De Grenoble à Marseille, l'itinéraire du voyage a permis de se rendre compte de la pauvreté des Alpes françaises en forêts, exception faite de quelques régions (versant gauche de l'Oisans, environs de Seyne, etc.). Mais, en même temps, on a pu constater les efforts considérables faits par l'Administration des eaux et forêts pour éteindre les torrents et en reboiser le bassin d'alimentation. Nous avons pu parcourir en entier le bassin du Labarret, un des premiers torrents traités, dont l'extinction est complète. Des massifs de pin sylvestre et de pin noir occupent toute sa surface, au point que les barrages et autres ouvrages de consolidation disparaissent sous une végétation très dense.

C'est incontestablement aux Français que revient le mérite d'avoir, dans les travaux de correction, fait porter le principal effort sur le bassin de formation des torrents et d'avoir su allier les travaux du forestier avec ceux du génie civil. C'est ce que le délégué suisse s'est

plu à relever, lors du dernier déjeuner qui réunit les excursionnistes à Guillaumes (Basses-Alpes), en citant les noms des artisans les plus illustres de cette grande tâche, Surell, Demontzey et Mougin.

M. Petitmermet.

### Pluviosité et taux de boisement du Plateau suisse.

« Les forêts augmentent les précipitations atmosphériques et rendent le climat plus humide », dit une école. Une autre nie cette influence des bois en affirmant : « ceux qui prétendent que les belles forêts provoquent des pluies abondantes prennent simplement l'effet pour la cause; les pluies assez abondantes, mais surtout fréquentes, sont une des conditions nécessaires au développement de la futaie vigoureuse; les forêts sont un des effets de la pluie fréquente et n'en sont pas la cause ».

La première école affirme qu'en détruisant les forêts de l'Aurès (Algérie), l'homme en a tari les sources et préparé l'invasion des sables (*Manuel de l'arbre*, p. 75); la seconde assure que, dans ce pays-là, la forêt a disparu du fait d'un changement insensible du climat. La première échafaude sa théorie en se basant sur des observations pluviométriques faites à Nancy; la seconde s'appuie sur la théorie de *Wegener* qui admet que le continent européen, se déplaçant dans la direction du sud-ouest, devient de plus en plus sec.

Ces deux théories, aussi séduisantes l'une que l'autre, devraient être étudiées à nouveau. Comme c'est un travail fort long, nous y participerons cette fois sous forme de contribution, en recherchant s'il existe, pour le Plateau suisse, une relation entre les augmentations de la pluviosité et du taux de boisement.

Mais auparavant, il est bon de rappeler les principales observations faites dans ce domaine et les idées émises à ce jour à leur sujet.

En 1867, l'Ecole forestière de Nancy fit installer trois pluviomètres dans les environs de cette ville. Le premier fut placé au centre d'un espace défriché d'une quarantaine d'ha, en plein massif forestier de 7000 ha; le second, en terrain découvert, à quelques centaines de mètres de la lisière nord-est de ce massif, et le troisième en plein centre agricole. Ce dernier se trouvait à une distance d'environ 14 km du premier et 10 km du second. Après 33 ans d'observation, on constata que pour 100 mm d'eau tombée à la première station, on en recueillait 93,7 % à la seconde et 76,7 % à la troisième. Il semble ainsi, qu'à la lisière d'un massif forestier il tombe 6,3 % de moins d'eau et, en terrain découvert, 23,3 % de moins qu'au centre de ce grand massif forestier. Ces trois pluviomètres se trouvaient à l'altitude de 336, 240 et 386, puis 225 m (cela à la suite du choix d'une autre station).

Au vu de ces résultats, il fut affirmé que les forêts augmentent les précipitations atmosphériques d'une région et rendent le climat plus humide.